



Bruxelles, le 3 mai 2016.

Conseil central de surveillance pénitentiaire  
Centrale Toezichtsraad voor het gevangeniswezen

Monsieur Koen Geens  
Ministre de la Justice  
Boulevard de Waterloo, 115  
1000 Bruxelles

Votre réf.:  
Notre réf.: CCSP/Grèves

---

### **Concerne : Prolongation de la grève dans les prisons**

Monsieur le ministre de la Justice,

Le Conseil s'inquiète aujourd'hui de la prolongation de la grève dans les prisons, grève qui dure déjà depuis une semaine.

Les représentants des syndicats ont répondu à l'invitation du Conseil et sont venus expliquer en son temps leurs inquiétudes et leurs revendications. Le Conseil par cette invitation a voulu montrer qu'il était attentif au sort des détenus mais aussi au sort des agents pénitentiaires. Il paraît légitime de s'opposer à une réduction des effectifs alors que le test effectué par exemple à Saint-Gilles (comme dans d'autres établissements pénitentiaires) a démontré les conséquences catastrophiques pour les détenus et leurs proches ; plus d'activités sportives ou culturelles pour les détenus, plus de séances de cultes, 22h sur 24 en cellule.

La réduction des effectifs est d'autant plus ressentie que la formation des agents pénitentiaires est elle aussi réduite. Des formations de qualité sont organisées mais en vain car le manque d'effectifs chronique empêche de libérer les agents pour les suivre. Il faudrait que les agents pénitentiaires plus expérimentés ne soient pas poussés à partir mais restent et aient le temps et la possibilité de partager leur expérience avec leurs nouveaux collègues.

Il paraît tout aussi légitime de revendiquer un service garanti que seules la Belgique ou l'Albanie ne connaissent pas. Cette exigence du C.P.T. (comité pour la prévention de la torture) relayée par le Conseil fait partie d'ailleurs de l'accord gouvernemental. Le gouvernement devrait donc en toute logique engager des agents pénitentiaires et mettre en œuvre le service garanti.

Au contraire le gouvernement a fait savoir sa détermination à imposer des économies et a donc sans doute fait reculer encore la possibilité de mettre en place ce service. La grève d'aujourd'hui était donc prévisible avec ses conséquences pour les détenus mais elle était évitable.

Le Conseil central souhaite attirer l'attention du gouvernement sur sa responsabilité. Le Conseil central de surveillance pénitentiaire a pour mission d'exercer un contrôle indépendant sur les prisons, sur le traitement réservé aux détenus et le respect des règles en la matière et de donner au Ministre, soit d'office, soit à sa demande et le cas échéant dans un délai fixé par lui, un avis sur l'administration des prisons et sur l'exécution des peines et mesures privatives de liberté.

Le Conseil a aussi comme mission de coordonner et de soutenir le fonctionnement des Commissions de surveillance. Les Commissions de Surveillance ont pour mission d'exercer un contrôle indépendant sur les prisons auprès desquelles elles sont instituées, sur le traitement réservé aux détenus et sur le respect des règles les concernant.



Le Conseil soutient aujourd'hui les Commissions qui ne peuvent exercer leurs missions comme l'a écrit aujourd'hui un président de Commission de surveillance au Conseil central. La situation dans les prisons est donc une situation dangereuse sur le plan matériel et sur le plan humain en temps normal. Elle l'est encore plus en temps de grève sans contrôle et surveillance extérieurs. Il nous a été rapporté qu'aujourd'hui à la prison d'Ittre la livraison de la nourriture destinée au détenus a été bloquée.

Le gouvernement veut ignorer que bien des réglementations en matière de sécurité ou d'hygiène sont lettres mortes mais le pourrait-il encore longtemps s'il y a un incendie, une émeute, un décès dans le cadre de cette grève malgré les avertissements qui sont donnés par les acteurs de terrain ? N'est-il pas temps de remettre les choses à plat et tout le monde autour de la table ? Il y a des économies à faire mais pas dans ce qui touche à l'humain.

Le Conseil souhaite, Monsieur le Ministre, que vous convainquiez vos partenaires du gouvernement qu'il est temps de changer leur vision. Il vous adresse l'expression de sa considération très distinguée.

Pour le Conseil Central de Surveillance Pénitentiaire,

Véronique LAURENT  
Présidente

  
  
W. THIERY  
Vice-président.

Le Conseil central adresse copie de la présente au CPT